PETITION CITOYENNE SOUTENUE PAR :

La sécurité sociale, grande conquête de la Libération, mise en place par Ambroise Croizat, alors ministre du Travail, est notre bien commun, elle ne doit pas être gérée comme une entreprise privée capitaliste. Son rôle est de protéger les assuré-es- sociaux des aléas de la vie. Rappelons son principe « chacun cotise selon ses moyens et reçois selon ses besoins »

La Sécurité sociale est la propriété collective des assuré-es , aussi en tant que telle, nous avons notre mot à dire sur son fonctionnement.

En ce qui concerne l’antenne Sécurité sociale de la Communauté de Communes de Commentry, sise rue Jean Jacques rousseau, nous voulons éviter l’engrenage :

Difficultés d’accès – moindre fréquentation – suppression du contact personnel – service dématérialisé – mécontentements des assuré-es – porte ouverte aux assurances privées.

Nous exigeons que l’accueil en agence soit ouvert du lundi au vendredi, sans que les assuré-es- soient obligés de prendre rendez-vous. Notre Communauté de Communes recense un peu plus de 26 000 habitants, dont nombre de personnes âgées ou non qui n’ont pas nécessairement de moyen de locomotion, ni même la possibilité d’utiliser le service public de transport, puisque ce dernier a été massacré sur notre territoire. Aussi nous demandons des garanties sérieuses pour le maintien de notre antenne Sécurité sociale.

NOM PRENOM COMMUNES SIGNATURES